



## Flexion des noms à trait d'union

Michel Mathieu-Colas

► **To cite this version:**

| Michel Mathieu-Colas. Flexion des noms à trait d'union. 2010. <hal-00486060>

**HAL Id: hal-00486060**

**<https://hal-univ-paris13.archives-ouvertes.fr/hal-00486060>**

Submitted on 24 May 2010

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**Michel MATHIEU-COLAS**

LDI (UMR 7187)

Université Paris 13 - CNRS

## **LA FLEXION DES NOMS À TRAIT D'UNION**

### 1. PROBLÈMES GÉNÉRAUX

1.1. Flexions internes

1.2. Spécificité des flexions compositionnelles

1.3. Variantes flexionnelles

### 2. ANALYSES

2.1. Les composés *V-N*

2.2. Les composés *Prép-N*

2.3. Les composés *Adj-N*

2.4. Les composés *N-Adj*

2.5. Les composés *N-de-N*

2.6. Les composés *N-N*

2.7. Emprunts

Conclusion

## 1. PROBLÈMES GÉNÉRAUX

La mise au pluriel – et parfois au féminin – des noms à trait d'union présente plusieurs particularités qui expliquent leur degré de complexité.

### 1.1. Flexions internes

La principale originalité de ce type de composés, du point de vue flexionnel, tient au degré éventuel d'autonomie des éléments. Si un grand nombre d'entre eux se comportent comme des mots simples, soit qu'ils restent invariables, soit qu'ils développent exclusivement une flexion terminale (*contre-amiral*, *contre-amiraux* ; *sous-directeur*, *sous-directrice*, *sous-directeurs*, *sous-directrices*), une proportion non négligeable de noms admet des flexions internes, que celles-ci affectent seulement le premier élément :

*timbre-poste*, *timbreS-poste*  
*cheveu-de-Vénus*, *cheveuX-de-Vénus*  
*trompette-de-la-mort*, *trompetteS-de-la-mort*

ou qu'elles s'ajoutent aux flexions terminales :

*eau-forte*, *eauX-forteS*  
*aide-comptable*, *aideS-comptableS*  
*sourd-muet*, *sourdE-muetTE*, *sourdS-muetS*, *sourdES-muetTES*

à moins qu'elles n'entrent dans des combinaisons plus complexes (éléments 1 et 3, ou 2 et 3, ou 1, 2, 3, etc.) :

*grue-semi-portique*, *grueS-semi-portiqueS*  
*arrière-grand-père*, *arrière-grandS-pèreS*  
*moissonneuse-batteuse-lieuse*, *moissonneuseS-batteuseS-lieuseS*

Compte tenu que chaque élément peut avoir son propre type de flexion, la combinatoire des formes est riche en potentialités.

### 1.2. Spécificité des flexions compositionnelles

La flexion serait du moins facilitée si les éléments variables avaient le même comportement morphologique que les mots simples. Tel est bien le cas, en général, pour les composés disjoints (sans trait d'union) :

<i>épreuve</i> , <i>épreuves</i>	<i>épreuve de force</i> , <i>épreuves de force</i>
<i>table</i> , <i>tables</i>	} <i>table ronde</i> , <i>tables rondes</i>
<i>rond</i> , <i>ronde</i> , <i>ronds</i> , <i>rondes</i>	

Mais ce n'est pas toujours le cas des mots à trait d'union :

a) Un certain nombre d'éléments de formation n'existent pas comme mots simples : ni *mondisme* (*tiers-mondisme*), ni *similé* (*fac-similé*), ni *quote* (*quote-part*), ni *cheveau* (*cheveau-léger*), ni *bla* (*bla-bla-bla*), ni *orang* ni *outan*(g) ne constituent des unités lexicales autonomes. Ils n'ont pas de flexion propre en dehors de la composition.

b) Lors même qu'un élément préexiste au composé, il ne conserve pas nécessairement sa flexion d'origine :

<i>œil</i>	ŒIL- <i>de-bœuf</i>
<i>yeux</i>	ŒILS- <i>de-bœuf</i>

c) Enfin, la flexion des éléments de composition peut mettre en jeu des types formels originaux. Aucun mot simple ne présente en français la variation suivante :

masculin pluriel en « s »	féminin invariable
---------------------------	--------------------

Elle apparaît exclusivement en composition :

FRANC- <i>maçon</i>	FRANC- <i>maçonne</i>
FRANCS- <i>maçons</i>	FRANC- <i>maçonnes</i>

### 1.3. Variantes flexionnelles

La description morphologique se complique encore du fait que certains mots offrent le choix entre plusieurs flexions, si l'on en juge du moins par les flottements, voire les contradictions des dictionnaires usuels (nous avons enregistré les variantes observées). Ces hésitations peuvent tenir à différents facteurs, selon qu'elles concernent seulement le nombre ou qu'elles affectent aussi le genre.

#### 1.3.1. Pluriels optionnels : variabilité ou invariabilité

Cette forme d'incertitude est de très loin la plus fréquente. L'hésitation peut concerner un élément interne<sup>1</sup> :

<i>bien-fonds</i>	pl. BIEN- <i>fonds</i> ou BIENS- <i>fonds</i> (GR)
<i>court-pendu</i>	pl. COURT- <i>pendus</i> (HAN) ou COURTS- <i>pendus</i> (GR)
<i>fier-à-bras</i>	pl. FIER-à- <i>bras</i> ou FIERS-à- <i>bras</i> (GDEL)

une flexion terminale :

<i>cyclo-pousse</i>	pl. <i>cyclo</i> -POUSSE (GDEL) ou <i>cyclo</i> -POUSSES (PR91)
<i>demi-jour</i>	pl. <i>demi</i> -JOUR ou <i>demi</i> -JOURS (GDEL)

ou l'ensemble des constituants :

<i>cri-cri</i>	pl. CRI-CRI ou CRIS-CRIS (GR)
<i>mont-blanc</i>	pl. MONT-BLANC ou MONTS-BLANCS (GR)

---

1. Pour les codes d'identification des sources, voir à la fin de l'article.

### 1.3.2. Pluriels optionnels : éléments à double flexion

Cette dualité, assez rare il est vrai, résulte de la possibilité pour certains éléments d'avoir un double pluriel. Il ne s'agit plus cette fois de savoir si tel élément doit ou non être fléchi, mais de déterminer la forme précise de sa flexion. Ainsi pour *cession-bail* : le GDEL donne le pluriel *cessions-baux*, le GRAND ROBERT écrit *cessions-bails* (« pluriel anormal pour *bail* »).

Cette situation se rencontre en particulier dans un certain d'emprunts qui peuvent conserver ou non leur flexion d'origine (nous reviendrons sur ce point) :

*des test-MATCHS* ou *des test-MATCHES* (GDEL)

### 1.3.3. Mise au féminin

Les difficultés sont encore plus grandes quand l'hésitation porte en même temps sur le féminin, comme dans les deux exemples suivants.

#### a) *M'as-tu-vu*

Si le masculin est toujours invariable, le féminin est plus instable, témoin le GRAND ROBERT :

« *Une m'as-tu-vu* (ou *une m'as-tu-vue*). Plur. invar. *Des m'as-tu-vu*. »

Le *e* de flexion est ici ambigu, puisque tout à la fois il marque le féminin et respecte les règles d'accord du participe passé. Cela explique peut-être le retour à l'invariabilité pour le féminin pluriel, bien que le GRAND ROBERT en donne lui-même un contre-exemple : « ces *m'as-tu-vues* de la piété » (Huysmans).

#### b) Les composés sur *national-*, *radical-* et *social-*

Ce type de formation est calqué sur l'allemand (par ex. *Sozialdemokrat*), ce qui explique les difficultés d'adaptation morphologique dont témoignent les dictionnaires ; comparer GDEL, GRAND ROBERT, Girodet 1981 (GIR) et Hanse 1983 (HAN) :

MASCULIN PLUR.	FÉMININ	
<i>nationaux-socialistes</i>	<i>nationale-socialiste, nationales-socialistes</i>	(GDEL)
<i>nationaux-socialistes</i>	<i>national-socialiste, national-socialistes</i>	(GIR)
<i>radicaux-socialistes</i>	<i>radicale-socialiste, radicales-socialistes</i>	(GR)
<i>sociaux-démocrates</i>	<i>sociale-démocrate, sociales-démocrates</i>	(HAN)
<i>sociaux-démocrates</i>	<i>social-démocrate, social-démocrates</i>	(GIR)

On trouve même, pour *social-*, l'invariabilité au masculin pluriel : *les SOCIAL-démocrates* (plusieurs références dans Grevisse BU12 : 885). Il en résulte que trois schémas sont théoriquement possibles pour le premier élément :

MS	MP	FS	FP
-al	-aux	-ale	-ales
-al	-aux	-al	-al
-al	-al	-al	-al

Nous évoquerons plus loin d'autres cas problématiques. Il suffit pour l'instant d'avoir montré l'originalité morphologique des composés à trait d'union et l'extrême complexité de leur système flexionnel.

## 2. ANALYSES

Il apparaît à l'analyse que chaque classe de mots a sa propre logique, ses dominantes, ses exceptions. Les composés sur préfixes ou sur verbes privilégient les flexions terminales, le premier élément étant par principe invariable ; les contre-exemples proviennent ici, pour l'essentiel, d'éléments ambigus (*PHOTO[S]-romans*, *GARDE[S]-malades*) ou de composés multiples (*des arrière-GRANDS-pères*). Les flexions internes prédominent, à l'inverse, pour la plupart des autres types. Nous proposons d'examiner plus en détail les types suivants : Verbe + Nom (*V-N*), Préposition + Nom (*Prép-N*), Adjectif + Nom (*Adj-N*), Nom + Adjectif (*N-Adj*), Nom + *de* + Nom (*N-de-N*), Nom + Nom (*N-N*), ainsi que les emprunts.

### 2.1. Les composés V-N

Les difficultés inhérentes à cette classe sont bien connues, ayant abondamment défrayé la chronique : faut-il écrire *un sèche-cheveu* ou *un sèche-cheveux*, *des gratte-ciel* ou *des gratte-ciels* ? On rappellera brièvement les données du problème.

a) La question de la flexion est ici indissociable des variantes graphiques qui affectent le singulier. Le PETIT ROBERT (1991) écrit *un porte-montre* (pl. *des porte-montre[s]*), *un cure-pipe* ou *cure-pipes*, (pl. *des cure-pipes*), le GRAND ROBERT (1985) *un taille-crayon* ou *taille-crayons* (pl. *des taille-crayon* ou *des taille-crayons*).

*porte-montre*      *un porte-montre, des porte-montre(s)*

*cure-pipe*            *un cure-pipe, des cure-pipes*  
*cure-pipes*         *un cure-pipes, des cure-pipes*

*taille-crayon*      *un taille-crayon, des taille-crayon(s)*  
*taille-crayons*    *un taille-crayons, des taille-crayons*

b) Les règles traditionnelles sont fondées sur des considérations sémantiques. Quel que puisse être leur nombre, des *chauffe-eau* chauffent toujours « de l'eau », des *chasse-neige* chassent la neige (des *gratte-ciel* grattent le ciel ?), d'où l'invariabilité. A l'inverse, un *compte-gouttes* implique l'idée de pluralité, tout comme un *sèche-cheveux*, un *essuie-mains* ou un *tire-fesses*.

Plus subtilement encore, le recours au sens est mis à contribution pour distinguer des homonymes. Le PR91 oppose un *porte-aiguille* (pince portant une aiguille) et un *porte-aiguilles* (trousse pour aiguilles à coudre), de même que le GLE distingue le *porte-cigarette* (fume-cigarette) du *porte-cigarettes* (boîte ou coffret).

c) L'expérience prouve cependant que de nombreux cas échappent à cette ordonnance. Un *lance-pierre(s)* ne peut projeter qu'une pierre à la fois, mais il sert en principe à en lancer plusieurs. Des *porte-mine(s)*, collectivement, contiennent bien plusieurs mines mais, distributivement, chacun n'en porte qu'une... Il en résulte dans la pratique de nombreuses hésitations, et les flottements n'épargnent pas les dictionnaires usuels. Ils donnent souvent plusieurs graphies, que ce soit pour le singulier, pour le pluriel ou même pour les deux formes. Ou bien ils se contredisent, comme l'a montré N. Catach (CAT : 103 sq.) ; nous avons nous-même analysé, dans une étude antérieure, un certain nombre de discordances entre le PETIT LAROUSSE et le PETIT ROBERT<sup>2</sup> L'exploration systématique qui est ici conduite permet de confirmer le constat d'incohérence.

d) A cette confusion vient s'ajouter le phénomène propre aux composés sur *garde-*. La distinction traditionnelle entre humains et inanimés se traduit sur le plan graphique par un traitement différent du pluriel : *des GARDES-côtes* (pour les hommes), *des GARDE-côtes* (pour les bateaux). La conjonction de ce paramètre avec le précédent multiplie les désaccords et devient incontrôlable dans le cas d'un animal : écrira-t-on *des garde-bœuf*, *des garde-bœufs* (PR91), *des gardes-bœuf*, *des gardes-bœufs* (GDEL) ?

e) Devant de telles contradictions, il était naturel d'envisager une simplification. L'initiative est venue simultanément, au cours des années 80, du Conseil international de la langue française (HAN : 626-627, et CILF 1988 : 9-10) et de l'équipe de l'HESO (CAT : 113-118 et 239-258). Elle a été reprise plus officiellement dans les *Rectifications* de 1990 :

« Les noms composés d'un verbe et d'un nom suivent la règle des mots simples, et prennent la marque du pluriel seulement quand ils sont au pluriel, cette marque est portée sur le second élément. Exemples : un *pèse-lettre*, des *pèse-lettres*, un *cure-dent*, des *cure-dents*, un *perce-neige*, des *perce-neiges*, un *garde-meuble*, des *garde-meubles* (sans distinguer s'il s'agit d'homme ou de lieu), un *abat-jour*, des *abat-jours*. »

Les seules exceptions prévues concernent les quelques mots où le nom prend une majuscule (des *prie-Dieu*) ou se trouve précédé d'un article singulier (des *trompe-l'œil*, des *trompe-la-mort*).

On sait les résistances que cette proposition a rencontrées, agrémentées de moqueries sur *sèche-cheveu*, *tire-fesse* ou *ramasse-miette*. L'arbre cachant la forêt, quelques

---

2. "Variations graphiques des mots composés dans le *Petit Larousse* et le *Petit Robert*", *Linguisticae Investigationes*, XII:2, John Benjamins B.V., Amsterdam, 1988, pp. 235-280.

exemples isolés masquent la confusion des règles sous-jacentes : pour des centaines de mots, les critères sémantiques ne sont pas pertinents.

Nous ne pouvons toutefois rejeter les formes traditionnelles, notre entreprise étant de caractère descriptif. Nous n'introduisons ici les nouvelles graphies que si elles sont intégrées dans (au moins) un des dictionnaires usuels. C'est le cas, en particulier, pour les pluriels suivants, attestés dans le NOUVEAU PETIT ROBERT 2002 :

*abat-vents, appuie-têtes, brise-vents, cache-poussières, cache-sexes, casse-cous, casse-culs, casse-têtes, chasse-neiges, coupe-faims, coupe-feux, coupe-gorges, coupe-vents, crève-cœurs, garde-feux, gratte-ciels, lèche-culs, pare-feux, pare-fumées, perce-neiges, pique-feux, porte-cotons, rase-pets, saute-ruisseaux, tue-chiens, tue-diables, tue-loups.*

## 2.2. Les composés *Prép-N*

Les difficultés sont moindres pour cette classe, bien que les projets de rectification lui réservent le même traitement qu'aux composés de type *V-N*. Il convient ici, une fois n'est pas coutume, de réduire le phénomène à ses justes proportions. Examinons les faits.

Il y a plus de 1000 composés qui correspondent à cette structure, et presque aucune hésitation pour l'écriture du singulier. Rares sont les mots susceptibles de prendre un *s* au deuxième élément : *le hors-PISTE* ou *hors-PISTES*, *un sans-PAPIERS*, et quelques composés sur *entre-* :

*entre-axe(s), entre-cuisse(s), entre-jambe(s), entre-nerf(s), entre-pointes, entre-rail(s)*

Concernant la mise au pluriel, ou plus rarement au féminin, plus de 90 pour cent des mots se fléchissent régulièrement :

*des arrière-cuisines, des avant-postes, des contre-attaques, des sans-culottes, des sous-lieutenants, des arrière-neveux, des contre-amiraux, des contre-émaux*

*arrière-cousin(e), contre-manifestant(e), sous-directeur (trice), etc.*

Restent quelques dizaines de formes qui, traditionnellement, demeurent invariables. Il s'agit essentiellement des composés sur *hors-* :

*des hors-bilan, des hors-jeu, des hors-ligne, des hors-texte*

et sur *sans-* :

*des sans-abri, des sans-emploi, des sans-faute, des sans-gêne*

auxquels s'ajoutent quelques mots isolés :

*des après-midi, des en-bord, des en-but, des pour-compte*



et des variantes flexionnelles :

*des à-pic(s), des après-ski(s), des contre-ut(s), des contre-vapeur(s), des sous-gorge(s), des sous-verge(s), des sous-verre(s)*

### 2.3. Les composés *Adj-N*

80 pour cent des composés de ce type présentent une flexion « normale », en l'occurrence une double marque de pluriel (à moins que les éléments ne soient eux-mêmes invariables : terminaisons en *s*, en *x*, etc.) :

*des petits-suisses, des faux-monnayeurs, des chauves-souris, des gros-bois*

Les autres formes ne sont pas aléatoires, mais correspondent pour la plupart à des sous-ensembles cohérents :

#### a) Dérivés de *Adj-N*

Certains mots doivent leur statut particulier à l'application d'une dérivation sur une composition (« épithètes par transfert » ; cf. BU12 : 883) :

FRANCHE- <i>Comté</i>	->	FRANC- <i>comtois</i>
PETITE <i>bourgeoisie</i>	->	PETIT- <i>bourgeois</i>

Il y a possibilité, dans un tel cas, de laisser le premier élément invariable :

(métier de) <i>haute lisse</i>	HAUTE- <i>lissier, ers, ère, ères</i>
<i>libre échange</i>	LIBRE- <i>échangiste, istes</i>
<i>Saint-Cyr</i>	SAINT- <i>cyrien, ens, enne, ennes</i>
(au) <i>long cours</i>	LONG- <i>courrier, ers</i>

Mais comme cela va à l'encontre des règles habituelles (accord de l'adjectif), il en résulte un certain nombre d'incertitudes :

BASSE- <i>courriers</i> (GLE, GIR)	BASSES- <i>courriers</i> (GR, LEX)
MOYEN- <i>courriers</i> (PLI92)	MOYENS- <i>courriers</i> (PR91)
(sur le modèle de LONG- <i>courriers</i> )	

On écrit d'ordinaire *NUS-propriétaires* et *FRANCS-comtois*, mais Nyrop recommande *les NU-propriétaires* (BU12 : 884).

Quant à la mise au féminin, elle peut s'effectuer de plusieurs manières :

- accord	PETIT- <i>bourgeois</i>	PETITE- <i>bourgeoise</i>
- invariabilité	FRANC- <i>Comtois</i>	FRANC- <i>Comtoise</i>
- hésitation	BAS- <i>Breton</i>	BAS- <i>Bretonne</i> ou BASSE- <i>Bretonne</i>
	BAS- <i>Normand</i>	BAS- <i>Normande</i> ou BASSE- <i>Normande</i>

## b) Adj + Nom propre

Il s'agit là de formations le plus souvent invariables (*bon-henri, grand-caen, petit-dunkerque, petit-lyon, vieux-lille*), mais les flottements ne sont pas exclus : *des gros-Jean* ou *des gros-Jeans* (GR), *des sainte-barbe* (GLE) ou *des saintes-barbes* (GR). Le TLF écrit *les Jeunes-France*, le LAROUSSE DU XX<sup>e</sup> s. (LXX) préfère *les Jeune-France*, tous les deux se réclamant de Théophile Gautier. Les composés sur *saint-* ne sont pas mieux fixés : *des saint-bernard[s], -benoît[s], -germain[s], -honoré[s], -marcellin[s], -nectaire[s], -paulin[s], -pierre[s]...* Une des graphies privilégie l'étymologie (les noms propres sont le plus souvent invariables), l'autre la synchronie (il s'agit de noms communs).

## c) Ruptures de genre

Les divergences éventuelles entre le genre des composés nominaux et celui de leurs éléments sont une source d'instabilité. Les noms masculins de forme féminine sont le lieu d'un conflit potentiel entre l'interprétation sémantique (la métonymie suggère l'invariabilité) et le traitement morphologique, avec double flexion. Le substantif *double-crème* (fromage) est tantôt invariable (PR91), tantôt fléchi (PLI92 : *des doubles-crèmes*), cependant que le GLE écrit *des rouges-gorges*, mais *des rose-gorge*.

Dans le cas des composés sur *grand-*, c'est au contraire le féminin qui est problématique. Si l'adjectif s'accorde régulièrement au masculin (*des grands-pères, des grands-duchés* ; voir cependant *grand-barrage* ou *grand-teint*), les mots féminins sont hésitants en raison du contraste entre le genre du composé et l'emploi de la forme *grand* (forme épïcène à l'origine, interprétée à tort comme une forme élidée après la régularisation analogique du féminin, ce dont témoigne l'ancienne graphie avec apostrophe) :

<i>des GRAND-mères</i>	(anciennt <i>des GRAND'mères</i> )	ou <i>des GRANDS-mères</i>
<i>des GRAND-voiles</i>	(anciennt <i>des GRAND'voiles</i> )	ou <i>des GRANDS-voiles</i>

## d) Divers

En dehors des groupes précédents, le premier élément reste parfois invariable (*des BON-bouts, des NU-pieds, des SAUF-conduits* ; voir aussi *HAUT-parleurs*, où *haut* est traditionnellement interprété comme un adverbe), plus rarement le second (*des petits-BEURRE*), à moins que l'ensemble du composé ne soit perçu comme une métonymie :

<i>des plain-pied</i>	(des appartements de plain-pied)
<i>des pur-sang</i>	(des chevaux de sang pur)

## 2.4. Les composés N-Adj

La plupart des noms composés de type *N-Adj* fléchissent les deux éléments : *arcs-boutants, becs-croisés, bouillons-blancs, bouts-rimés, cerfs-volants, chênes-verts, coffres-forts*, etc. Les exceptions sont rares :

*des droit-commun, des sang-bleu, des sang-mêlé, des terre-neuve* (métonymies),  
*des terre-pleins* (italien *terrapieno*), *des bandes-vidéo* (adjectif invariable)...

de même que les variantes :

*des cheveu-légers* ou *des chevaux-légers* (GDEL)  
*des mont-blanc* ou *des monts-blancs* (GR)  
*des pré(-)salés* (GDEL) ou *des prés-salés* (PLI92)  
*des mères-grand* (GDEL) ou *des mères-grands* (GR)

Dans le cas de *pied-noir*, l'invariabilité en genre (*un* ou *une pied-noir*, au pluriel *des pieds-noirs*) n'est pas toujours respectée : le GRAND ROBERT signale *une pied-NOIRE*... Enfin, *patte-pelu*, dont le genre même est problématique, présente une étonnante ambivalence morphologique (nom féminin + adjectif masculin). C'est ici le masculin pluriel qui est objet de contradictions : *des PATTE-pelus* (CILF) ou *des PATTES-pelus* (GR), alors que le féminin reconstitue une forme normale (*une patte-pelue, des pattes-pelues*). Mais ce ne sont là que des cas isolés.

## 2.5. Les composés N-de-N

S'il y a parfois hésitation dans les formes disjointes (*des femmes de ménage, des lits d'hôpitaux, des boutons de MANCHETTE* ou *de MANCHETTES*)<sup>3</sup>, les noms à trait d'union ne fléchissent en principe que le premier élément :

*bains-de-siège, barbes-de-chanoine, becs-d'oie, belles-de-nuit, bonheurs-du-jour, cheveux-de-Vénus*, etc.

L'invariabilité concerne seulement un petit nombre de termes (tels que *port-du-salut, prince-de-galles, sang-de-dragon, saut-de-lit* [ou *sauts-de-lit*]), ainsi que les noms dérivés d'adjectifs (notamment de couleur) par dérivation impropre : *de beaux GORGE-DE-PIGEON*. D'autres dérivés présentent plutôt une flexion terminale : *fil-de-féristes, quart-de-finalistes* (voir toutefois *pots-de-viniers*, dans le GRAND ROBERT).

## 2.6. Les composés N-N

La situation est ici plus complexe. Plus des deux tiers des composés à double nom fléchissent les deux éléments, qu'il s'agisse de substantifs humains :

*aides-majors, assureurs-conseils, auteurs-compositeurs, avocats-défenseurs, caissiers-comptables, chauffeurs-mécaniciens, chefs-opérateurs, chirurgiens-dentistes*...

d'inanimés concrets :

---

3. Cf. l'arrêté de 1901 : « *des habits de femme* ou *de femmes* ; - *des confitures de groseille* ou *de groseilles*. » Selon Grevisse (BU12 : 852), l'Académie écrit tantôt *toiles d'araignée* (à « araignée »), tantôt *toiles d'araignées* (à « toile »), cependant que Littré parle, suivant les cas, de *membres de phrase* (à « tout ») ou de *membres de phrases* (à « ablatif »).

*aspirateurs-balais, avions-cargos, balcons-terrasses, ballons-satellites, banquettes-lits, bars-tabacs, barrages-voûtes, bateaux-mouches, batteuses-trieuses, bracelets-montres...*

ou de noms abstraits :

*accords-cadres, cessions-transports, comédies-ballets, conférences-débats, courses-poursuites, crédits-bails, débats-fleuves, décrets-lois, délais-congés, donations-partages...*

On voit par ces exemples que la double flexion ne se limite pas aux constructions parallèles, où le trait d'union tient lieu de coordination (*députés-maires, batteuses-trieuses, décrets-lois*), mais s'applique beaucoup plus largement (*aides-majors, bateaux-mouches*). Elle est appelée par la forme même des composés, indépendamment de la relation sémantique qui unit les éléments.

Du moins en est-il ainsi dans la plupart des cas. Mais les contre-exemples sont suffisamment nombreux pour perturber le système graphique. Citons, parmi les plus fréquents :

*assurances-vie, bandes-son, boutons-pression, cafés-crème, cocottes-minute, francs-or, pneus-neige, poches-revolver, soutiens-gorge, stations-service, timbres-poste, etc.*

L'invariabilité du deuxième élément montre que la flexion n'est plus déterminée ici par la forme du composé, mais fait appel à des critères sémantiques plus ou moins intuitifs. Au-delà de la juxtaposition, les deux noms n'ont pas le même statut, l'un étant la détermination de l'autre :

des assurances (sur la) vie	->	<i>des assurances-vie</i>
des boutons (à) pression	->	<i>des boutons-pression</i>
des pneus (équipés pour la) neige	->	<i>des pneus-neige</i>
etc.		

On conçoit, avec de tels critères, le nombre de cas litigieux :

*années-LUMIÈRE (PLI92) ou années-LUMIÈRES (PLI85)*  
*appuis-TÊTE (PLI92) ou appuis-TÊTES (CILF)*  
*bébés-ÉPROUVETTE (HAN) ou bébés-ÉPROUVETTES (DOU)*  
*papiers-CALQUE (CILF) ou papiers-CALQUES (GDEL)*  
*sols-CIMENT (GDEL) ou sols-CIMENTS (GLE)*  
*timbres-QUITTANCE (PR91) ou timbres-QUITTANCES (PLI92)*  
 etc.

D'un côté une interprétation sémantique (parcours annuel de la lumière, bébés conçus « en éprouvette », sols additionnés de ciment, etc.), de l'autre un traitement purement formel (pluriel aux deux noms).

Cela vaut aussi quand le deuxième composant est une apposition à valeur d'adjectif : *des arguments-CHOC* ou *des arguments-CHOCS*, *des voyages-ÉCLAIR* ou *des voyages-ÉCLAIRS*. N. Catach (CAT : 124) note avec raison que ces formations restent généralement invariables dans la langue orale, et que la difficulté concerne

exclusivement la « morphologie écrite ». Mais n'est-ce pas là le lot commun des problèmes orthographiques ?

Plus rarement, l'invariabilité affecte le premier nom : SÉRUM-*albumines*, STOCK-*outils*, VALENCE-*grammes* (PR91) ou VALENCES-*grammes* (PLI92), etc. C'est en particulier le cas lorsqu'il y a hésitation sur le statut grammatical d'un élément :

nom ou préposition	AVANTS- <i>centres</i> (PLI92) ou AVANT- <i>centres</i> (PR91)
nom ou préfixe en -o	PHOTOS- <i>romans</i> (PLI92) ou PHOTO(-) <i>romans</i> (GR)
nom ou verbe	GARDES- <i>bœuf(s)</i> (GDEL) ou GARDE- <i>bœuf(s)</i> (PR91)

L'invariabilité complète, quant à elle, se rencontre dans quelques noms isolés (*des port-salut*, nom déposé) et dans des mots formés sur des noms propres :

*des* JEAN-BART, *des* JEAN-JEAN, *des* MARIE-CHANTAL,  
*des* bains-MARIE, *des* chardons-MARIE, *des* hôtels-DIEU,  
*des* TOM-pouces,

Mais cela n'exclut pas les variantes (comme pour les composés sur *saint-*) : *des* paris-BREST (PLI92) ou *des* paris-BRESTS (PR91). Le cas de *reine-claude* est exemplaire : Littré hésitait, pour le pluriel, entre *reine-claude* et *reines-claude*, Flaubert écrit *des reines-Claude*, Colette *des reine-claude* (cf. CAT : 272). Les composés à double nom appelleraient, non moins que d'autres, une régularisation des formes.

## 2.7. Emprunts

Rares sont les mots empruntés qui fléchissent tous leurs éléments, tels *bossas-novas*, *guttas-perchas*, *orangs-outan(g)s*, *walkies-talkies*, *fans-clubs*. Les autres se répartissent entre flexion terminale et invariabilité.

Le premier type prédomine, ce qui signifie que la majorité des emprunts se fléchissent comme des mots simples :

*after-effects*, *air-lifts*, *airedale-terriers*, *arch-tubes*, *arrow-roots*, *baby-beefs*,  
*ball-flowers*, *base-lines*, *bay-windows*, *bed-rocks*, *black-arms*...

*bachi-bouzouks*, *buen-retiros*, *dalai-lamas*, *hara-kiris*, *kala-azars*, *lapis-lazulis*,  
*panchen-lamas*, *pillow-lavas*, *privat-dozenten*, *rahat-loukoums*...

La seule difficulté provient ici de la spécificité des flexions étrangères, par exemple :

-i	<i>des</i> aceto-DOLCI (LEX), <i>des</i> mezzo-SOPRANI (OU -SOPRANOS : GR) ;
-es	<i>des</i> bull-FINCHES (OU <i>bull-FINCHS</i> ), <i>des</i> flint-GLASSES (OU <i>flint-GLASS</i> ), <i>des</i> juke-BOXES (OU <i>juke-BOX</i> ), <i>des</i> roller-CATCHES , <i>des</i> stage-COACHES ;
-man/-men	<i>des</i> medicine-MEN (OU <i>medicine-MANS</i> ), <i>des</i> stunt-MEN, <i>des</i> trotting-MEN.

On notera dans ces exemples la présence de variantes (*sopranos* est plus fréquent que *soprani*). Plus généralement, le Conseil supérieur de la langue française recommande, chaque fois qu'il est possible, l'alignement des formes sur la morphologie.

Mais à côté de ces flexions terminales, il reste 20 pour cent d'emprunts donnés comme invariables :

*after-shave, corned-beef, grasping-reflex, pop-corn, stop-and-go*  
*a(c)qua-tof(f)ana, bar-mitsva, go-ban, mezzo-tinto, paso-doble*

sans compter les indications de double flexion :

*des ready-MADE* ou *des ready-MADES* (PLI92)  
*des white-SPIRIT* ou *des white-SPIRITS* (PLI92)  
*des in-FOLIO* ou *des in-FOLIOS* (PR91)

ou les contradictions entre dictionnaires<sup>4</sup> :

*des one-STEP* (PR91) ou *des one-STEPS* (PLI92)  
*des san-BENITO* (PR91) ou *des san-BENITOS* (PLI92)

Deux sous-groupes seulement semblent offrir une invariabilité plus cohérente : les emprunts au latin (*des lacrima-christi, des mea-culpa, des noli-me-tangere, des vade-mecum*) et les composés d'origine anglaise dont le deuxième élément est une particule :

*des (acting + black + drop + knock + lock) -OUT*  
*des (building + check + close + make + pick + pin) -UP*  
*des (come + feed + piggy + play) -BACK*  
*des (cut + shut + take) -OFF*  
*des break-DOWN, des sit-IN, des stand-BY, des crossing-OVER*

Encore y a-t-il même dans ce cas quelques variantes :

*des hold-UP* ou *des hold-UPS* (GR)  
*des drive-IN* (GDEL) ou *des drive-INS* (GIL)  
*des flash-BACK* (GDEL), *des flashes-BACK* ou *des flash-BACKS* (GR)  
*des stop-OVER* (GR) ou *des stop-OVERS* (ANG) ; comparer *des pull-OVERS*

La normalisation des emprunts demeure problématique.

## CONCLUSION

On peut tirer plusieurs enseignements des analyses précédentes :

---

4. Pour le mot *piano-forte*, le problème flexionnel s'ajoute à celui de la soudure : faut-il écrire *des pianoforte* (GIR), *des pianofortes* (JOU), *des piano-forte* (*Larousse de la musique* 1982), *des pianos-forte* (GR), voire *des pianos-fortés* (Bescherelle, in TLF) ?

- Les verbes ne sont pas les seuls objets dignes d'intérêt pour la morphologie flexionnelle : les mots à trait d'union offrent une palette de formes tout aussi riche, moins par le nombre de désinences possibles que par leurs possibilités combinatoires. Selon que l'accent est mis sur l'unité du composé (flexions terminales) ou sur l'autonomie des éléments (flexions internes), de multiples schémas formels sont susceptibles d'être développés. Nous retrouvons ici l'ambivalence constitutive du trait d'union.

- Le nombre de formes irrégulières ne doit pas être surestimé. Les principales difficultés se concentrent sur quelques classes (les *V-N*, les *N-N*, les emprunts...) ou sur des sous-ensembles relativement cohérents (les composés sur *hors-* et *sans-*, les dérivés de *Adj-N*, etc.), ce qui permet d'envisager des orthographe « locales ».

- Les hésitations sont toutefois assez fréquentes pour justifier des tentatives de simplification et d'harmonisation. Nous avons rappelé les recommandations relatives aux composés *Verbe + Nom*. Le cas des emprunts est plus délicat, et il n'est pas certain qu'il faille tout attendre d'une généralisation de la soudure : le pluriel de *white-spirit* peut être normalisé sans supprimer le trait d'union. Enfin, il serait souhaitable que plus d'attention fût accordée aux autres formes problématiques, à commencer par le pluriel des doubles noms. La régularisation du système flexionnel est une tâche complexe.

## RÉFÉRENCES

- ANG** REY-DEBOVE J. et G. GAGNON, *Dictionnaire des anglicismes*, Le Robert, 1988
- BU12** GREVISSE M., *le Bon Usage*, 12<sup>e</sup> édition refondue par A. GOOSE, Duculot, 1986
- CAT** CATACH N., *Orthographe et lexicographie : les mots composés*, Nathan, 1981
- CILF** *Pour l'harmonisation orthographique des dictionnaires*, CILF, 1988
- DOU** DOURNON J.-Y., *Dictionnaire d'orthographe*, Livre de poche, 1987
- GDEL** *Grand Dictionnaire encyclopédique Larousse*, Larousse, 1982-1985
- GIL** GILBERT P., *Dictionnaire des mots contemporains*, Le Robert, 1985
- GIR** GIRODET J., *Dictionnaire du bon français*, Bordas, 1981
- GLE** *Grand Larousse encyclopédique*, Larousse, 1960-1964
- GR** *Grand Robert de la langue française*, Le Robert, 1985
- HAN** HANSE J., *Nouveau Dictionnaire des difficultés du français moderne*, Duculot, 1983
- JOU** JOUETTE A., *TOP, Dictionnaire d'orthographe et de grammaire*, Nathan, 1980
- LEX** *Lexis*, Larousse, 1979
- LXX** *Larousse du XX<sup>e</sup> siècle*, Larousse, 1927-1933
- NPR02** *Nouveau Petit Robert*, Le Robert, 2002
- PLI85** *Petit Larousse illustré 1985*, Larousse, 1984
- PLI92** *Petit Larousse illustré 1992*, Larousse, 1991
- PR91** *Le Petit Robert 1*, Le Robert, 1991
- TLF** *Trésor de la langue française* : t. 1-10, Ed. du C.N.R.S., 1971-1983 ; t. 11-16, Gallimard, 1985-1994